



Distribution:
1 exemplaire par fonctionnaire

CIRCULAIRE

Objet : Assemblée générale ordinaire du personnel
de l'Office des Nations Unies à Genève

1. J'ai été informé par le Bureau exécutif du Conseil de coordination que, faute de quorum, l'Assemblée générale ordinaire du personnel prévue le 4 février 2000 n'a pu se tenir.
2. Le Conseil de coordination a décidé de reconvoquer l'Assemblée générale ordinaire du personnel **le jeudi 10 février 2000** à 11h dans la Salle XX du Palais des Nations.
3. Sous réserve des exigences du service, les chefs de service sont invités à libérer les fonctionnaires, pour leur permettre d'assister à cette réunion.

Le Directeur général
Vladimir Petrovsky